

CASTING - PRESHOW LE LIVRE DE LA JUNGLE BELLYDANCE EVOLUTION

COMMENT POSTULER?

Nous recherchons des danseurs de niveau semi-professionnel à professionnel, prêts à inspirer et captiver lors du pré-spectacle d'ouverture.

Conditions de participation:

- Votre niveau de danse est semi-professionnel ou professionnel.

Vous devez être inscrit(e) aux ateliers BDE à Baden et/ou Bulle, avec un minimum de :

- 190 CHF pour un danseur solo
- 60 CHF par danseur pour les groupes

Durée maximale de la performance:

- **Solo:** 3 minutes
- **Troupe:** 4 minutes

Pour postuler, merci de nous envoyer :

- Une vidéo d'une prestation précédente (YouTube, Vimeo ou lien téléchargeable)
- Une photo de vous ou de votre groupe
- Une courte description de vous (ou de votre groupe) ainsi que de votre performance
- Votre préférence de lieu pour le spectacle (Baden ou Bulle, si vous en avez une)

Les artistes sélectionnées seront contactées et invitées à:

- Participer à la répétition générale la veille ou le jour même dans l'après-midi
- Recevoir un billet catégorie 3 pour le spectacle principal « The Jungle Book »

En participant, vous autorisez l'association Orient'Alp à utiliser photos et vidéos issues de l'événement à des fins promotionnelles.

CONDITION DE PARTICIPATION BELLY DANCE EVOLUTION 2025 SUISSE

En vous inscrivant à un atelier, vous acceptez les conditions suivantes :

1. Acceptation des conditions Tous les participants doivent lire ces conditions. Le paiement des frais d'inscription vaut confirmation de leur lecture, compréhension et acceptation.

2. Inscription et paiement Le nombre de places est limité et attribué selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'inscription est valable uniquement après paiement complet via notre site officiel : www.orientalp.ch

3. Politique d'annulation Les frais ne sont pas remboursables en cas d'annulation par le participant, quelle qu'en soit la raison. En cas d'annulation par l'organisateur, les frais versés seront intégralement remboursés.

4. Transfert d'inscription Un participant inscrit qui ne peut assister peut céder sa place à une autre personne. Les coordonnées complètes du nouveau participant (nom, pays, adresse e-mail) doivent être communiquées à l'organisateur au plus tard le 15 octobre 2025.

5. Modifications du programme L'organisateur se réserve le droit de changer d'intervenant en cas de force majeure, maladie ou restrictions de voyage. Les participants seront informés et pourront accepter le changement ou demander un remboursement.

6. Capacité des ateliers Les inscriptions peuvent être fermées avant la date limite si le nombre maximal de participants est atteint.

7. Accueil et enregistrement Les participants doivent arriver au moins 15 minutes avant le début de l'atelier pour finaliser leur inscription. Seules les personnes ayant réglé leur participation auront accès à la salle de danse.

8. Objets personnels L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il est conseillé aux participants de garder leurs objets de valeur avec eux dans la salle.

9. Chaussures L'accès à la salle est autorisé uniquement en chaussures de danse ou pieds nus.

10. Responsabilité L'organisateur n'est pas responsable des éventuelles blessures survenues durant les ateliers. La participation est aux risques et périls des participants.

11. Droits à l'image En participant, les personnes acceptent que photos et vidéos prises lors de l'événement soient utilisées à des fins promotionnelles sur les réseaux sociaux et autres supports.

Pour toute question ou candidature, écrivez-nous à : info@orientalp.ch